



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure au règlement de zonage 82-704 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 16 janvier 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil entérinera une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 82-704 aux fins de rendre l'immeuble suivant conforme aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

Immeuble affecté

Bâtiment au 4900, boulevard des Sources

No de cadastre : 1 765 991

No de dossier : DM-127

Nature de la dérogation

Permettre un retrait avant de 4,44 m (\pm 14 pi 7 po) au lieu d'un retrait avant minimal de 4,91 m (\pm 16 pi 1 po).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 20 décembre 2017.

SOPHIE VALOIS, Greffière